

École maternelle Butte St Pierre  
rue des Augères  
77 520 Donnemarie-Dontilly  
tél : 01.60.67.48.09  
courriel : [ce.0772059v@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772059v@ac-creteil.fr)

Compte rendu du conseil d'école du 22 mars 2019

**Présents :**

M. BORZUCKI adjoint au maire chargé de l'Enfance et de la Jeunesse  
Mme MIOLANE, directrice  
Mmes CHAUMET, GARNIER, GIMENEZ, VALENTIN enseignantes,  
Mmes BELLANGER, BINON représentantes titulaires des parents d'élèves  
Mmes MORVANT PUBILIER, LIEGEON suppléantes

**Excusés :**

Mme LENOIR Inspectrice de l'Éducation Nationale,  
M. ROSSIERE-ROLLIN, Maire  
Mme HERVE et M. MORVANT représentants titulaires  
Mmes LE GOFF et CAIX suppléantes

La séance est ouverte à 18 heures. Mme GIMENEZ est secrétaire de séance.

1. Le compte rendu du conseil d'école du 16 novembre est adopté.
2. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2019-2020 : 101 élèves annoncés  
36 petites sections  
32 moyennes sections  
33 grandes sections  
Ces chiffres sont amenés à évoluer.

3. Suivi des élèves :

Les enseignantes de l'école assurent mardis et jeudis matins de 8h05 à 8h35 la prise en charge des élèves en APC. 18 élèves ont été concernés par cette aide qui peut être ponctuelle. Elle concerne surtout 2 grands domaines :  
- la maîtrise de la langue et les quantités et les nombres.  
Les groupes sont restreints. Des manipulations, des situations de jeux sont proposées.

4. Liaison G.S/C.P :

dans le cadre de la liaison G.S/C.P, les élèves de chaque classe de grande section se rendront 1 fois en classe de C.P. Ils seront répartis en demi-groupes au sein des 2 classes de C.P et pris en charge par les enseignantes de CP. Cela permettra aux élèves de G.S d'être en immersion dans les classes de CP, de mettre en valeur la continuité des apprentissages et d'évacuer l'anxiété liée à l'entrée à l'école élémentaire. Les séances seront organisées par matinée :  
le 23 mai 2019 pour les élèves de Mme GIMENEZ  
le 24 mai 2019 pour les élèves de Mme VALENTIN

Les parents élus demandent s'il est possible que les G.S mangent à la cantine élémentaire ce jour ?  
Les enseignantes et la mairie ne sont pas contre. Il faut cependant y réfléchir (surveillance, récupération des élèves ne mangeant pas à la cantine...)

5. Ateliers mathématiques :

tous les élèves de l'école bénéficient des ateliers mathématiques. La mise en place de ces ateliers nécessite la participation de parents, une fois par mois pendant 1 heure environ. Les enseignantes remercient les parents bénévoles.  
Une intervention de la brigade des maths a eu lieu le 19 mars. Les élèves participants ont été ravis.

6. Réunion parents/enseignants :  
la réunion de ½ année a eu lieu en février. Nous avons fait le bilan de la période écoulée (remise des classeurs de suivi des progrès des élèves) et présentation des projets à venir.

7. Accueil des nouveaux élèves : **le samedi 22 juin à 10h30.**  
Les parents et leurs enfants pourront visiter les locaux et rencontrer les enseignantes.

8. Sorties, gymnase, exposition :  
Nous nous sommes rendus au cinéma de Varennes dans le cadre de l'enfant et le 7ème art. La sortie a été entièrement prise en charge par la mairie. (Coût 842 euros)

Les sorties de fin d'année ne sont pas encore programmées. Les parents qui participent aux jeux mathématiques et aux sorties gymnase seront prioritaires pour accompagner les sorties de fin d'année.

Les élèves de Mmes GARNIER, GIMENEZ, VALENTIN se rendront au gymnase les vendredis après-midi. Les séances auront lieu les 10/05 et 24/05 puis, le 07/06 et 21/06.

**Des parents accompagnateurs seront indispensables.**

Exposition des travaux des élèves le vendredi 21 juin de 17h00 à 19h00 et le samedi 22 juin de 10h30 à 12h00 sous la forme d'une « porte ouverte ». Les élèves exposeront une partie de leurs réalisations.

9. Santé scolaire/PMI  
une visite médicale préalable à l'entrée au CP est effectuée par l'infirmière de la santé scolaire. La P.M.I (pour les élèves de moyenne section) a fait un dépistage systématique en décembre. Je n'ai pas été contactée pour l'instant par la prévention bucco-dentaire. (intervention pour les grandes sections subventionnée par le conseil départemental)

#### 10. Information coopérative scolaire

En banque : 3578,41 euros au 1er septembre 2018 dont 1166 euros de kermesse année 2018 et 1330 euros de subvention mairie. A ce jour le montant de la participation des parents à la coopérative scolaire s'élève à 656 euros.

<b>Recettes exercice 2018/2019</b> : 1362,80 euros	<b>Dépenses</b> : 2073,90 euros
- cotisations parents : 656 euros	- cotisations OCCE : 210 euros
- photos : 706,80	- assurance établissement : 26,25 euros
	- charges éducatives : 1837,65 euros

les charges éducatives : 1837,65 euros qui se répartissent :

- 238,46 bricolage
- 293,51 euros petits matériels (ustensiles de cuisine, nappes, tabliers, tours de rangement..)
- 78,77 euros goûter/fêtes
- 169,63 livres (albums)
- 15,52 cuisine
- 351,39 jeux Noël
- 609,19 projet d'école
- 81,18 plantations

Le solde est de : 2822,31 euros au 22/03/2019

11. Sécurité : un deuxième exercice incendie aura lieu avant les vacances de printemps.

**Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels : DUERP**

Ce document comporte un inventaire des risques identifiés pour la santé et la sécurité des élèves et du personnel dans l'établissement scolaire.

Pour la mise à jour de ce document nous aurons besoin d'un représentant de la mairie, des parents d'élèves élus et les enseignantes.


Date retenue le 7 juin 2019 à 17 h.

De nombreux travaux ont été effectués, nous remercions la mairie.

12. Le prochain conseil d'école est fixé au 14 juin à 18 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Pour l'équipe enseignante,  
la directrice,  
P.MIOLANE



Signature du secrétaire de séance



Signature d'un représentant des parents d'élèves

